

# Protocole de fonctionnement de l'école élémentaire Pierre Goujon à partir du 02 novembre 2020 (version 2 – 2020-2021)

*(ce document annule et remplace le précédent)*

## Références :

Protocole sanitaire du ministère de l'éducation nationale du 30 octobre

Arrêté préfectoral du 30 octobre (préfecture de Vaucluse)

Niveau alerte attentat pour le plan vigipirate (1<sup>er</sup> ministre – 29 octobre)

### A) La garderie du matin (7h30 – 8h20)

Les enfants entrent par le portillon principal (comme avant le confinement) et se rendent seuls auprès des animateurs. **Le portillon doit être obligatoirement fermé après chaque passage.**

### B) Accueil du matin (8h20-8h30) et de l'après-midi (13h35-13h45)

Les élèves d'élémentaire rentrent par le portillon principal. Un marquage au sol (tous les mètres) devant le portillon invite les élèves à s'espacer.

Les regroupements de parents et d'élèves devant l'école aux heures de rentrée sont à proscrire.

**Une seule personne est autorisée à amener les élèves à l'école. L'accueil des élèves se fera directement dans les classes en passant par la porte extérieure de la classe.**

- **Le 1<sup>er</sup> ministre a relevé le plan vigipirate au niveau urgence attentat, il est donc impératif de respecter les horaires. Les parents ne doivent pas s'attarder aux abords de l'école :** les regroupements de parents et d'élèves devant l'école aux heures de rentrée sont interdits.

Plan de circulation devant l'Ecole élémentaire Pierre Goujon :

#### Légende :

En bleu : marquage au sol.

En orange : entrée Ecole Maternelle

En rouge : marquage au sol tous les mètres

En jaune : circulation des élèves et des parents de l'école élémentaire



### C) Capacité des classes.

Il y a obligation scolaire pour tous. Les classes fonctionnent avec leur capacité complète.

## D) Mesures sanitaires

- **Le port du masque est obligatoire aux abords du groupe scolaire Pierre Goujon** (distance de 30 mètres autour des établissements scolaires -> préfecture de Vaucluse)
- **Les enseignants /AVS /animateurs portent obligatoirement un masque.**
- **Les élèves dès le CP devront obligatoirement porter un masque (prévoir 2 masques par jour à mettre dans deux sachets de congélation avec zip ou deux sachets en tissu qui ferment : un pour le masque du matin, l'autre pour le masque de l'après-midi )** en respectant les précautions nécessaires à sa manipulation ou à son transport.  
Pour les élèves mangeant à la cantine, le masque sera changé avant le repas et le masque usagé sera mis dans le sac dédié à cet effet (fourni par les parents).
- **L'application des gestes barrière** (lavage des mains, distanciation physique, tousser et éternuer dans son coude, utiliser des mouchoirs à usage unique, éviter les embrassades,...)
- Le lavage des mains sera réalisé, à minima :
  - A l'arrivée dans l'école ;
  - Avant et après chaque repas ;
  - après les récréations
  - Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
  - Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
  - Le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.
- Le fonctionnement des classes et des groupes pendant la journée est organisé de façon à **limiter au maximum le brassage des élèves entre les classes**. Si des groupes doivent se croiser, ils doivent respecter une distance minimale d'un mètre entre chaque groupe.
- Du papier à usage unique sera mis à disposition auprès de chaque lavabo (+ poubelle).
- Des affiches concernant le lavage des mains sont affichées près de chaque lavabo.
- Les lavabos sont réservés prioritairement au lavage des mains => **Les élèves doivent à apporter une gourde.**
- Un nettoyage des points de contact sera réalisé au moins trois fois par jour.  
Un nettoyage renforcé est assuré tous les soirs par l'entreprise habituelle.
- Les classes seront aérées autant que possible (au minimum toutes les deux heures).

## E) Suspicion cas Covid.

**Les parents d'élèves s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38°C ou plus) ou d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. L'école doit être immédiatement prévenue des raisons de cette absence (par mail de préférence)**

Un élève présentant des symptômes suspects sera « isolé » à l'infirmerie (température supérieure à 38°C,...). Ses parents seront immédiatement prévenus et devront venir le chercher.

Un élève ayant été testé positif à la covid-19 doit rester en isolement 7 jours pleins à partir de la date de son prélèvement positif dans les formes asymptomatiques ou à partir du début des symptômes.

## F) Les récréations

Les récréations sont organisées par groupes classe selon les zones définies sur la photo ci-après.



1<sup>er</sup> service (10h-10h15 et 15h20-15h35)

2<sup>ème</sup> service (10h20-10h40 et 15h00-15h15)

Chaque nouvelle semaine (sur les 4 semaines prévues), il y aura une rotation des classes dans les zones afin que tous les élèves de toutes les classes profitent de tous les espaces de la cour chacun leur tour.

Les jeux de cour restent ouverts pour l'instant, sauf le grand toboggan qui est à cheval sur 2 zones.

### **G) La cantine**

L'organisation de la rentrée est inchangée. **Les groupes de classes seront séparés d'un mètre.**

- au 1<sup>er</sup> service, 4 classes, de 12h à 12h35, dans le réfectoire élémentaire : CP A, CP B, CE1, CE1-CE2.

- au 2<sup>nd</sup> service, 4 classes, à 13h à 13h35, dans le réfectoire élémentaire : CE2, CM1-CM2 A, CM1-CM2 B, CM2.

### **H) Matériel partagé**

L'utilisation de matériel pédagogique partagé au sein d'une même classe est possible (dictionnaires, cubes pour compter, ballon,...). Il est déconseillé aux élèves de partager leur matériel personnel. Le contenu de la trousse (colle, crayon gris,...) doit être vérifié de façon régulière.

### **I) Rendez-vous avec les enseignants**

Les rendez-vous parents-enseignant sont autorisés, en respectant les mesures sanitaires et en prenant rendez-vous à l'avance avec les enseignants afin de limiter le brassage avec les élèves.

### **J) Rendez-vous médicaux**

Les parents (adultes) venant chercher leurs enfants pour un rendez-vous médical (orthophoniste, ...) ne doivent plus rentrer dans les bâtiments, ils doivent se présenter aux portes extérieures des classes.

### **K) La sortie des élèves**

**Elle se fera par le portillon habituel.**

Les élèves des classes de CE2 (Mme Iffrig-Dufour / Mme Rudelle) – CM1-CM2 A (Mme Leclair) – CM1-CM2 B (M. Moulet) – CM2 (M Leclair) **sortiront entre 16h20 et 16h30.**

Les classes de CP A (Mme Rioual) – CP B (M Schuster) – CE1 (Mme Nougaret) – CE1-CE2 (Mme Contremoulin) **sortiront à 16h30.**

**Comme le précisent les règles gouvernementales de déplacement, une seule personne est autorisée à venir chercher les enfants à l'école. Il est demandé aux parents de respecter les règles de distanciation sur le parvis devant l'école.**

Une attestation de déplacement tamponnée par l'école sera distribuée aux élèves lundi soir.

Les élèves qui rentrent chez eux, seuls, n'ont pas besoin d'attestation dérogatoire. En cas de contrôle, ils doivent présenter leur carnet de liaison.

### **L) Les activités périscolaires**

L'animateur référent de classe proposera des activités variées aux élèves dont il a la charge. Elles seront adaptées aux obligations sanitaires et par groupe classe.

### **M) Garderie du soir**

**Les parents ne pourront plus rentrer dans le bâtiment pour récupérer les enfants présents à la garderie.** Vous devez sonner au portillon et suivre les indications données par Emilie. Les enfants seront récupérés au niveau du hall d'entrée.

Les parents doivent être munis d'un masque et refermer le portillon après leur passage.

**NB : ces règles sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.**

**Les parents d'élèves doivent consulter régulièrement le site de l'école** où les informations seront mises à jour : <http://www.ec-goujon-chateauneufdegadagne.ac-aix-marseille.fr/spip/>  
Ils doivent aussi consulter l'adresse mail donnée dans les fiches de renseignement (penser à consulter les mails indésirables).

*Le directeur de l'école élémentaire, Cédric Leclair*

*La directrice du CLAE élémentaire, Emilie Orts,*

*La 1<sup>ère</sup> adjointe de Châteauneuf de Gadagne, Marielle Fabre*

*le 1<sup>er</sup> novembre 2020*